



Frédéric Petit
Député des Français établis à l'étranger
Allemagne, Europe centrale et Balkans
126 rue de l'Université - 75355 – Paris 07SP

Paris, le 31 mars 2026

Communiqué de presse

**Une mission-flash franco-allemande
pour relancer l'apprentissage de la langue du partenaire**

Lundi 30 mars 2026, M. Frédéric Petit, député des Français établis en Allemagne et Mme Jeanne Dillschneider, députée de la Sarre au Bundestag, ont débuté leurs travaux, dans le cadre de la mission-flash qui leur a été confiée le 11 février dernier, par le bureau de l'Assemblée parlementaire franco-allemande (APFA).

Cette mission-flash a pour but d'évaluer la mise en place concrète des actions lancée depuis la déclaration commune des deux ministres de l'Éducation le 24 novembre 2022, de dresser un état des lieux et d'identifier les freins actuels à la relance souhaitée de l'apprentissage de la langue du partenaire en France comme en Allemagne. À l'issue de quatre séries d'auditions qui se tiendront au mois d'avril 2026, les deux parlementaires formuleront des recommandations concrètes et proposeront, le cas échéant, des évolutions normatives ou institutionnelles pour relancer l'apprentissage de la langue du partenaire.

Suite à l'essoufflement des dispositifs historiques initiés par le Traité de l'Elysée en 1963, les gouvernements français et allemands sont convenus, dans le cadre du Traité d'Aix-la-Chapelle signé en 2022, de stratégies pour relancer l'apprentissage de la langue du voisin. Plus de trois ans après leur adoption, le bilan reste préoccupant. En France, le nombre d'élèves germanistes dans le second degré ne cesse de reculer pour s'établir à 13 % (collège et lycée) à la rentrée 2024. En parallèle, le vivier des professeurs d'allemand s'est considérablement réduit : en l'espace de quinze ans, la France a perdu 37 % des enseignants d'allemand. Différente, la situation du français en Allemagne n'en suscite pas moins d'inquiétudes outre-rhin.

M. Frédéric Petit indique que *« ce travail d'évaluation doit bien faire la différence entre ce qui relève des résistances dans les deux sociétés (peur des matières réputées difficiles, méconnaissance, sous-représentation de l'allemand dans l'espace public en France...), de ce qui relève des lenteurs de nos administrations dans la mise en œuvre des stratégies décidées : différences flagrantes d'application entre certaines académies, méconnaissance des dispositifs existants, rigidité entre les différents outils (mobilité, méthodes pédagogiques, décloisonnement de l'information entre primaire et secondaire, etc.).*

La mission-flash confiée à M. Frédéric Petit et à Mme Jeanne Dillschneider est la deuxième depuis la création de l'APFA en 2022 et vise à accroître l'agilité et l'efficacité de l'Assemblée parlementaire franco-allemande. Les deux parlementaires devraient rendre leur rapport en juin 2026.